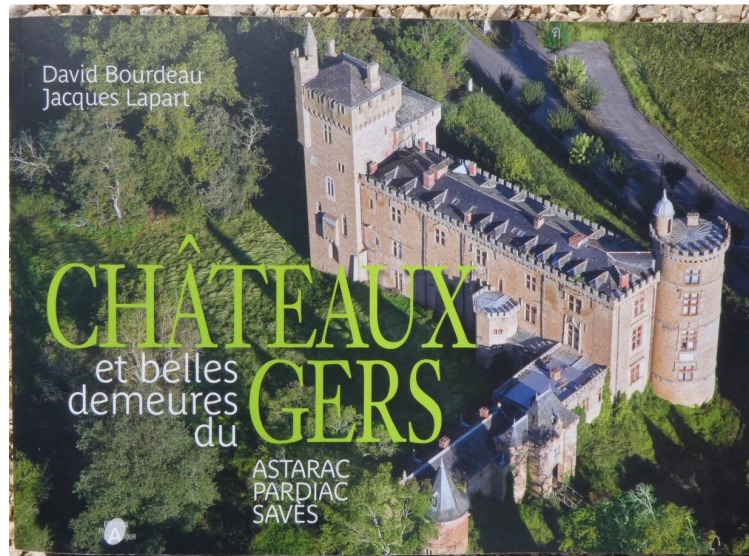


## Jacques Lapart présentera les châteaux de l'Astarac, Savès et Pardiac

Jeudi 27 février, à 20h30



Jacques Lapart présentera les châteaux de l'Astarac, Savès et Pardiac

Chaque année, l'association Tachaires en Astarac propose à ses adhérents, mais aussi à toutes les personnes intéressées, une conférence à caractère culturel, animée par un intervenant spécialiste du sujet.

Cette fois-ci, la sortie du deuxième tome « Châteaux et Belles demeures du Gers » concernant l'Astarac, le Pardiac et le Savès étant contemporaine du projet d'un PNR ( Parc Naturel Régional) initié par Val de Gers et deux autres communautés de Communes de l'Astarac, l'association qui tient à s'inscrire dans cette initiative, a donc proposé de recevoir Jacques Lapart, l'auteur de l'ouvrage avec le photographe David Bourdeau.

### De beaux édifices souvent mal connus

Tout nouveau président de la Société Archéologique du Gers, érudit, historien confirmé, orateur de talent, Jacques Lapart était incontournable pour animer la soirée du jeudi 27 février, à 20 h 30, à la salle des fêtes de Tachaires.

Si chaque village a généralement un château plus ou moins bien conservé, si ce n'est en ruines, (ce qui est hélas le cas pour Tachaires), beaucoup n'en connaissent pas l'histoire. Les ruines médiévales de Durban datées du XIIe siècle seraient les plus anciennes, viennent ensuite quelques restes médiévaux élevés par les comtes d'Astarac ou du Pardiac, et de richissimes archevêques, mais c'est à la Renaissance que les châteaux conservés ou les grands manoirs apparaissent, ce qui se poursuivra pendant le siècle des Lumières avec surtout des chartreuses élégantes, vitrines de quelques grandes familles.

Parmi le public, beaucoup entendent évoquer l'histoire du château de leur village ou tout au moins des édifices de leur environnement proche. Dans l'ouvrage de Jacques Lapart, l'histoire de chacun des manoirs est accompagnée d'une belle photo aérienne montrant le meilleur de l'édifice. L'auteur se fera un plaisir de le dédicacer, tout en apportant toutes les informations que les intéressés pourront solliciter.

Entrée gratuite